

Programme de subvention de projet de recherche 2022

Le **programme de subvention de projet de la Fondation des maladies de l'œil**, vise le financement de projets de recherche prometteurs à haut risque (high-risk/high-reward). L'objectif de ce programme est de financer des projets en santé de la vision novateurs mais risqué avec un potentiel élevé. La fondation souhaite financer des projets nécessitant du « seeding money » pour faire une preuve de concept et les rendre compétitifs pour les grands organismes fédéraux. En continuité avec sa mission, la fondation souhaite que le financement obtenu permette d'augmenter les chances du projet à être financé par les grands organismes fédéraux (ex. IRSC).

Subvention :

- La subvention est de 40 000\$ versée en 2 tranches de 20 000\$. Une à l'octroi et une 6 mois après l'évaluation de la progression par un rapport d'avancement.
- Le projet pourra s'étendre sur une période de 2 ans.
- Dans le cadre de ce concours, 2 subventions seront octroyées

Critères d'admissibilité :

- L'application doit provenir d'un chercheur en santé de la vision ayant un titre lui permettant de superviser des étudiants et gérer des projets de recherche.
- Il ne doit y avoir aucun chevauchement avec tout autre projet financé.
- Le renouvellement sera conditionnel à un rapport d'avancement 6 mois après le début du financement. Le niveau d'avancement devra être jugé suffisant par le comité scientifique de la fondation avant que la 2^{ème} portion du financement soit octroyée.
- La contribution de la Fondation des maladies de l'œil (FMO) devra être reconnue dans toute publication et présentation en lien avec cet octroi.

Processus d'examen et critères d'évaluation :

- Chaque projet sera évalué par le comité scientifique de la FMO qui pourra avoir recours à des experts externes si nécessaire.
- Advenant le cas où aucun projet ne correspondrait aux critères ou que la qualité des projets présentés n'est pas suffisante, la Fondation se réserve le droit de ne pas remettre de subvention.

Documents à fournir (français ou anglais):

- Projet de recherche (3 pages max, simple interligne, 2cm de marge, Arial 10 pt ou Time New Roman 12 pt, excluant figures et références) en incluant les sections suivantes, dans l'ordre :
 - Introduction/problématique
 - Hypothèse/objectifs
 - Méthodologie
 - Caractère innovant
 - Justification du fort potentiel de retombées
 - Budget (en annexe)
- 300 mots max. pour expliquer tout chevauchement apparent avec une subvention détenue
- CV du/des chercheur/s (type CV commun canadien IRSC).

Date limite :

- Le 15 février 2022
- Faire parvenir votre dossier en format assemblé en un seul fichier PDF à : Direction.fondation.oeil@qc.aira.com